COMMUNE D'AUDENGE

# Lettre du maire

## Présentation de votre nouveau conseil municipal

n°1
avril 2008

## Nathalie Le Yondre

INTERVIEW

**Dimanche 9 mars, les Audengeois ont accordé leur confiance à Nathalie Le Yondre en la plaçant en tête des suffrages du 1er tour. Le 16 mars, ils ont confirmé leur vote et l'ont choisie pour être le nouveau maire d'Audenge. Retour sur cette période, ses impressions et sa vision pour l'avenir.**

### La période électorale est désormais achevée. Qu'en retenez-vous ?

**Nathalie Le Yondre :** Avant toute chose, je souhaite **remercier vivement tous les Audengeoises et Audengeois** qui m'ont accordé leur confiance. Elle témoigne du travail accompli et du chemin parcouru par l'équipe « Audenge Avance » pendant ces deux dernières années. C'est un encouragement formidable pour l'avenir.

**Cette campagne électorale a été rude**. Elle a suscité de grands débats parmi les candidats avec parfois des prises de positions hasardeuses et des propos inappropriés. C'est le jeu de la démocratie. Le rôle du maire est d'apaiser ces rancœurs et je crois qu'il nous appartient, de faire cesser les divisions et de nous rassembler pour l'avenir d'Audenge. Alors, certes la période électorale est close mais l'échange avec les Audengeois se poursuit.

### Dans votre programme, vous parliez de remettre Audenge en mouvement. Concrètement qu'est-ce que ça signifie ?

**Nathalie Le Yondre :** Pendant la campagne, j'ai eu **la chance de rencontrer de très nombreux Audengeois** et de m'entretenir avec la majorité des habitants, une occasion unique de connaître leurs attentes, leurs exigences et leurs souhaits pour l'avenir de notre commune.

Concrètement, cela signifie qu'Audenge doit évoluer. Elle dispose d'atouts environnementaux considérables et d'un potentiel de développement économique important mais beaucoup de choses manquent encore sur la commune, notamment en termes de services à la population. **Avec mon équipe, nous sommes déjà au travail.**

Aujourd'hui, je souhaite que cette nouvelle page qui s'ouvre pour notre commune soit constructive, enthousiaste, positive, et surtout qu'elle s'écrive avec l'ensemble des Audengeois. C'est une chance formidable pour nous, les élus, de concrétiser les projets et d'offrir aux habitants la ville qu'ils attendent. **Après le temps du débat, voici venu le temps de l'action**.

### Quels sont vos priorités pour les six années à venir ?

**Nathalie Le Yondre :** Comme j'ai pu le dire lors de la campagne, **notre ambition pour ce mandat est de développer notre commune** de manière efficace, rigoureuse et transparente mais également d'apporter à Audenge une nouvelle image : celle d'une commune du Bassin, ouverte, équipée, modernisée tout en préservant notre patrimoine exceptionnel. Suite au vote du budget et conformément à nos engagements, nous avons d'ores et déjà entamé de nombreuses actions : aménagements des jeux pour enfants et d'un city-stade, relance des animations CAP 33 pour les adolescents dès cet été, travaux d'amélioration et d'entretien du square des aînés face à la mairie...

# Le maire

**Nathalie Le Yondre**
Maire d'Audenge
Vice-Présidente de la COBAN*
en charge des Finances
Vice-Présidente du SIBA*
Présidente de l'Office de Tourisme
Audenge-Lanton

*Election du maire lors du conseil municipal du 23 mars*

Les

«

# Votre nouveau

# Les adjoints

**Patrick Berne**
Adjoint au Développement durable
et à l'Economie
Délégué à la COBAN et au SIBA
Membre de la Commission d'Appel d'Offres

**Adeline Plegue**
Adjointe au Tourisme,
Port et à la Vie associative
Déléguée à la COBAN et au SIBA
Membre de l'Office de Tourisme

**Louis Samaria**
Adjoint à la Solidarité
et aux Affaires scolaires
Vice-Président du CCAS*

**Catherine Casaux**
Adjointe à la Jeunesse et aux Sports
Déléguée suppléante à la COBAN
Membre de la Commission d'Appel d'Offres
et de l'Office de Tourisme

**Patrice Mahieu**
Adjoint au Cadre de vie,
à l'Aménagement et à l'Urbanisme
Membre de la Commission d'Appel d'Offres et
du Conservatoire botanique
Sud-Atlantique

**Chrystel Letourneur**
Adjointe à la Culture
et à l'Animation communale
Déléguée suppléante à la COBAN
Membre de l'Office de Tourisme

**Henri Dubourdieu**
Adjoint aux Equipements,
Infrastructures et Forêt
Membre de la Commission d'Appel d'Offres
et de l'Office de Tourisme

**Françoise Chazeau**
Adjointe à la Communication,
à l'Information et à la Démocratie locale
Membre de la Commission d'Appel d'Offres
et de l'Office de Tourisme

# Les conseill

## de la majorité

**Vincent LOUCHEZ**
Conseiller municipal
délégué à l'Environnement
Délégué suppléant à la
COBAN

**Pierrette DEGROLARD**
Conseillère municipale
déléguée aux Affaires Sociales
et Scolaires
Membre du CCAS

**Didier MARGUERITE**
Conseiller municipal
délégué à la Jeunesse

**Amalia HUBER**
Conseillère municipale
déléguée à l'Animation

**Jean-Louis SAPHORES**
Conseiller municipal
Membre du CCAS

# premiers jours du mandat

## Confrontés à la réalité du terrain

« J'ai été élue maire de la commune, le 23 mars dernier. Depuis cette date, nous avons travaillé d'arrache-pied. Ma première tâche, après avoir pris connaissance des dossiers prioritaires, a été de rencontrer l'ensemble du personnel communal et de leur expliquer le projet et les objectifs de l'équipe municipale afin de les y associer le plus vite possible. Ensuite, j'ai réuni mon équipe et nous avons établi un mode de fonctionnement . En quelques jours, nous avons été rapidement confrontés à la réalité du terrain et préparé, dans l'urgence, deux conseils municipaux très rapprochés dont un sur le vote du budget. Sans passation de dossiers ni transmission d'informations, nous sommes allés de découvertes en découvertes. Aussi, nous avons lancé un processus d'audit financier de la collectivité. »

## La nouvelle répartition

- liste N. Le Yondre
- liste J.C. Dulas
- liste C.PEYSERRE

**71,8%**
des Audengeois ont voté

# conseil municipal

## lers municipaux

**Liliane MOREL**
Conseillère municipale
Membre de la Commission d'Appel d'Offres et de l'Office de Tourisme

**Jacky LANDOT**
Conseiller municipal
Membre de l'Office de Tourisme

**Bernadette EYQUEM**
Conseillère municipale
Membre de la Commission d'Appel d'Offres

**Gérard AMIEL**
Conseiller municipal
Membre de la Commission d'Appel d'Offres

**Maité PAULIN**
Conseillère municipale
Membre du CCAS

**Bruno LAFUENTE**
Conseiller municipal
Membre de l'Office de Tourisme

**Danielle PETITNICOLAS**
Conseillère municipale
Membre de l'Office de Tourisme

**COBAN : Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord*
**SIBA : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon*
**CCAS : Centre Communal d'Action Sociale*

## Les conseillers municipaux

### de l'opposition

**Jean-Claude DULAS**
Conseiller municipal
Membre de la Commission d'Appel d'Offres

**Éliane LABONNE**
Conseillère municipale
Membre de la Commission d'Appel d'Offres

**Hervé DEGRAVE**
Conseiller municipal

**Pierrette PEBAYLE**
Conseillère municipale

**Jean DUPRAT**
Conseiller municipal

**Claudine MONNELY**
Conseillère municipale
Membre du CCAS

**Claude PEYSERRE**
Conseiller municipal

**Éliane MAYNARD**
Conseillère municipale

## Le bureau municipal d'Audenge

**Il est composé du maire et des 8 adjoints.** Le choix a été délibérément pris d'alterner les adjoints femmes et hommes.

**Il se réunit toutes les semaines.** Ce rendez-vous très régulier est indispensable pour définir des orientations communes et aborder les dossiers en transversalité. Tous les 15 jours la réunion des adjoints est élargie aux conseillers municipaux délégués.

*Nathalie Le Yondre entourée des huit adjoints*

# Le conseil municipal mode d'emploi

## Le conseil municipal

- **Il est composé** de 29 membres (15 femmes et 14 hommes) : 8 adjoints et 20 conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition. Le maire et certains d'entre eux représentent notre commune dans les organismes extérieurs (COBAN, SIBA, Syndicats divers).
- Il règle par des **délibérations** les affaires de la commune.
- **Il se réunit** au minimum une fois par trimestre (obligation légale).
- A Audenge, **il se réunira tous les deux mois environ**, à la salle des fêtes de la mairie pour permettre une présence importante du public.

## Les 8 commissions permanentes

- **8 commissions permanentes** ont été créées : Finances ; Développement durable et Économie ; Tourisme, Port et Vie associative ; Affaires Scolaires ; Sport, Jeunesse et Petite enfance ; Cadre de vie, Aménagement et Urbanisme ; Culture et animation communale ; Travaux, Sécurité, Bâtiments et Forêt.
- **Elles ont un rôle** de préparation des décisions, un rôle consultatif et se réunissent régulièrement.
- **Elles sont animées** par un adjoint qui est Vice-Président sauf la Commission Finances gérée par le maire.
- **Elles sont composées** de quatre membres de la majorité en dehors du maire et de deux membres de l'opposition.
- **Une personnalité extérieure** a été sollicitée pour participer aux travaux de réflexion des commissions.
- **D'autres commissions seront bientôt créées :** Conseil des Jeunes, Conseil des Sages, Commission d'Accessibilité des Personnes handicapées….

### Une opposition reconnue

Conformément à notre engagement d'ouverture et de transparence, un membre de chacune des listes de l'opposition a été intégré à nos 8 commissions permanentes. L'opposition est également représentée à la Commission d'Appel d'Offres, au Conseil d'administration du CCAS et à la Commission communale des impôts directs. L'opposition aura également un droit d'expression sur les bulletins municipaux.

## Au contact des élus

**Le maire**
n.leyondre@mairie-audenge.fr

**Adjoint développement durable, économie**
p.berne@mairie-audenge.fr

**Adjoint tourisme, port, vie associative**
a.plegue@mairie-audenge.fr

**Adjoint solidarité et affaires scolaires**
l.samaria@mairie-audenge.fr

**Adjoint jeunesse et sports**
c.casaux@mairie-audenge.fr

**Adjoint cadre de vie , aménagement et urbanisme**
p.mahieu@mairie-audenge.fr

**Adjoint culture et animation communale**
c.letourneur@mairie-audenge.fr

**Adjoint équipements infrastructures et forêt**
h.dubourdieu@mairie-audenge.fr

**Adjoint communication, information et démocratie locale**
f.chazeau@mairie-audenge.fr

## Permanences en mairie

**Le maire reçoit les administrés sur rendez vous**
(à prendre à l'accueil de la mairie)

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

05 56 03 81 50

Tirage : 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

**JUIN 2008 : Distribution de votre nouveau bulletin municipal**

Lettre imprimée sur papier PEFC, blanchi sans chlore avec encres végétales. Ce papier respecte le programme de protection des fôrets.